

## Amnesty dévoile son rapport 2019 des droits humains en Afrique subsaharienne

La Libre Belgique, le 8 avril 2020 Amnesty International publie son rapport annuel sur les droits humains en Afrique subsaharienne. Malgré une mobilisation populaire qui ne faiblit pas, force est de constater que nombre de pouvoirs en place, de mouvements armés continuent de semer la désolation et la terreur dans de trop nombreux Etats.

« En 2019, nous avons vu l'incroyable pouvoir du peuple s'exprimer lors de manifestations de grande ampleur organisées dans toute l'Afrique subsaharienne. Du Soudan au Zimbabwe, de la République démocratique du Congo (RDC) à la Guinée, des personnes ont bravé une répression brutale pour défendre leurs droits », explique Deprose Muchena, directeur du programme Afrique de l'Est et Afrique australe à Amnesty International à l'occasion du Rapport annuel sur les droits humains dans la région publié ce 8 avril. « Dans certains cas, ces manifestations ont abouti à des changements importants : après la chute d'Omar el-Béchir, qui dirigeait le Soudan de longue date, le nouveau régime a promis des réformes favorables aux droits humains et, à la suite de manifestations, une série de réformes relatives aux droits humains ont été lancées par l'État éthiopien. Malheureusement, d'autres changements nécessaires des gouvernements répressifs, qui continuent à commettre des violations en toute impunité », poursuit-il dans ce rapport qui pointe les trop nombreuses violations aux droits de l'homme perpétrées en Afrique sub-saharienne. Conflits et crises Dans la région du Darfour (Soudan), les forces gouvernementales ont encore commis de probables crimes de guerre et d'autres graves violations des droits humains, y compris des homicides illégaux, des violences sexuelles, des pillages systématiques et des déplacements forcés. En RDC, des dizaines de groupes armés locaux ou étrangers, au côté des forces de sécurité, ont continué à perpétrer des atteintes aux droits humains, qui ont fait plus de 2000 morts parmi les civils et déplacé de force au moins un million de personnes au cours de l'année 2019. En Somalie, des civils subissaient encore les attaques du groupe armé Al Shabaab ; l'État et les forces internationales alliées, quant à eux, prenaient pas de précautions suffisantes pour protéger les civils lors de leurs attaques contre Al Shabaab. Des groupes armés ont mené des attaques visant directement des civils au Cameroun, en République centrafricaine et au Burkina Faso et les autorités n'ont pas protégé les civils. Les conditions de sécurité se sont considérablement dégradées au centre du Mali, où des groupes armés et des groupes d'autodéfense auto-proclamés ont tué de nombreuses personnes. Les forces de sécurité maliennes ont riposté en commettant de multiples violations, y compris des exécutions extrajudiciaires et des actes de torture. Au Mozambique, des groupes armés ont continué à lancer des attaques contre la population à Cabo Delgado et les forces de sécurité auraient commis de graves violations des droits humains à la suite de ces violences. En Éthiopie, des affrontements entre communautés ethniques ont entraîné une réaction disproportionnée des forces de sécurité. Dans les régions anglophones du Cameroun, des groupes séparatistes armés ont encore commis des atrocités, notamment des homicides, des mutilations et des enlèvements. Ils ont également détruit plusieurs centres de santé. L'armée a riposté par des exécutions extrajudiciaires et des incendies de logements. « L'accès à un médicament demeure un problème primordial pour les populations de la région, où le maigre budget affecté à la santé entraîne une pénurie de lits et de médicaments dans les hôpitaux. De l'Angola au Zimbabwe et du Burundi au Cameroun, les États n'ont pas respecté le droit à la santé et les conflits n'ont fait qu'aggraver la situation », déclare Samira Daoud, directrice du programme Afrique de l'Ouest et Afrique centrale à Amnesty International. « Avec la pandémie de COVID-19 qui menace, il n'y a pas de temps à perdre pour combattre les inégalités et les violations des droits humains qui rendent les soins médicaux inaccessibles à tant de personnes. » Répression violente orchestrée par l'État Dans toute la région, des défenseurs des droits humains ont été persécutés et harcelés pour s'opposer ouvertement aux autorités. Le Burundi, le Malawi, le Mozambique, l'Eswatini (ex-Swaziland), la Zambie et la Guinée équatoriale ont intensifié la répression du militantisme en 2019. Dans 17 pays d'Afrique subsaharienne, des journalistes ont été arrêtés et détenus arbitrairement en 2019. Au Nigeria, par exemple, on a enregistré 19 cas d'agression, d'arrestation arbitraire et de détention de journalistes, dont beaucoup faisaient l'objet d'accusations controuvées. Au Burundi, les autorités ont continué à réprimer les activités des défenseurs des droits humains et des organisations de la société civile, notamment en leur infligeant des poursuites et de longues peines d'emprisonnement. Personnes déplacées Les violations persistantes des droits humains ont contraint des centaines de milliers de personnes de la région à fuir leur domicile en quête de protection. Il y avait 600 000 personnes déplacées en RDC, plus de 222 000 au Tchad et plus d'un demi-million au Burkina Faso. En Afrique du Sud, les personnes réfugiées, demandeuses d'asile ou migrantes continuaient à être victimes de violences xénophobes systématiques, en partie alimentées par l'impunité dont ces agressions faisaient l'objet depuis des années et par les défaillances du système judiciaire. Douze personnes, sud-africaines et étrangères, ont été tuées après que des violences ont éclatées entre août et septembre. Victoires pour les droits humains En dépit du contexte maussade, certaines victoires notables ont été remportées dans le domaine des droits humains l'an dernier. Au Soudan, des manifestations de grande ampleur ont mis fin au régime répressif d'Omar el-Béchir en avril 2019 et les autorités d'aujourd'hui au pouvoir ont promis de vastes réformes destinées à améliorer les droits humains. L'État éthiopien, quant à lui, a abrogé la législation encadrant la société civile qui restreignait les libertés d'association et d'expression et a présenté au Parlement une nouvelle loi remplaçant la législation antiterroriste draconienne. En RDC, les autorités ont annoncé la libération de 700 détenus, dont plusieurs prisonniers d'opinion. On a aussi constaté des victoires individuelles. En Mauritanie, le blogueur et prisonnier d'opinion Mohamed Mkhaitir a été libéré après avoir été détenu arbitrairement pendant plus de cinq ans. L'impunité des violations des droits humains était toujours monnaie courante, mais de modestes avancées ont été réalisées en 2019. En Somalie, certaines familles de victimes des frappes aériennes américaines ont vu pointer une lueur d'espoir lorsque le Commandement des États-Unis pour l'Afrique (AFRICOM) a reconnu pour la première fois, en avril 2019, avoir tué des civils lors d'une telle opération en 2018. Toutefois, ni le personnel diplomatique américain ni l'AFRICOM n'ont osé aller plus loin pour proposer des réparations. Par ailleurs, les tribunaux de droit commun de la République centrafricaine ont progressé dans l'examen des affaires concernant des atteintes aux droits humains commises par des groupes armés.

Cour p onale sp ciale a re su 27 plaintes et commenc  ses enqu tes l an dernier. « En 2019, des militant s et jeunes ont d fi  l ordre  tabli. En 2020, il faut que les dirigeant s  coutent leurs revendications et  uvrent   des r formes qu il est n cessaire d amorcer de toute urgence et qui respectent les droits de tou te s   », a d clar  Daoud. Hubert Leclercq Lire l int gralit  du Rapport